

PLAN DE DIVISION

Propriété de Mme DE POUS Marie-Thérèse
Propriété de M. et Mme PALOSSE Louis et Arnaudine

Échelle : 1 / 500

Nom du fichier : 10143
Dressé le 16 novembre 2018
Levé : M.D / Dessin : L.S.
Coordonnées : Système CC43

VALORIS Géomètre-Expert
3 Avenue des Frères Arnaud
31250 REVEL
Tél. : 05.62.18.71.30 Fax : 05.62.18.71.39
mail : revel@valoris.expert
AUTERIVE - REVEL - TOULOUSE
NAILLOUX - VENERQUE - BRAM - LEGUEVIN

LEGENDE

- Point levé ou calculé
- Piquet
- ⊕ Spit
- ⊗ Borne existante
- ⊗ Borne nouvelle
- Application cadastrale donnée à titre indicatif
- Limite objet de la division
- Limite définie par M. LEFEVRE Bernard
- Géomètre-Expert à Castelnau-dary le 04/05/2007, Réf. 5226

ATTRIBUTIONS NOUVELLES PARCELLES	
Voie d'accès à créer :	
a1 n° S = 173 m ²	Partie en vente Lot 1 : 1a n° S = 1255 m ² 1b n° S = 870 m ² S = 2125 m ²
a2 n° S = 338 m ²	
a3 n° S = 92 m ² S = 603 m ²	
a4 n° S = 135 m ²	Partie en vente Lot 2 : 2a n° S = 1480 m ² 2b n° S = 464 m ² S = 1944 m ²
a5 n° S = 61 m ² S = 196 m ²	
Partie b :	
b1 n° S = 215 m ²	Partie en vente Lot 5 : 5 n° S = 1531 m ²
b2 n° S = 141 m ² S = 356 m ²	
Partie c :	
c1 n° S = 18 m ²	Partie en vente Lot 6 : 6a n° S = 186 m ² 6b n° S = 317 m ² 6c n° S = 680 m ² S = 1183 m ²
c2 n° S = 99 m ² S = 117 m ²	
Partie d :	
d n° S = 892 m ²	Partie en vente Lot 7 : 7a n° S = 17 m ² 7b n° S = 394 m ² 7c n° S = 726 m ² S = 1137 m ²

Nota:
La limite avec le domaine public à fait l'objet d'un arrêté d'alignement n° 2011328067 délivré le 28/02/2011.

